



ACTIVITÉS DES ORGANISMES



ATELIER D'ÉCRITURE « Lire en cœur »

Nous vous invitons à participer à des ateliers d'écriture afin de réaliser une 3^e collection de contes pour les enfants. Les cinq ateliers gratuits seront animés par Madame Céline Daignault, auteure de la région. Les participants pourront écrire un conte pour enfants, d'environ 400 mots. Aucune expérience de rédaction n'est requise. Les ateliers auront lieu **les 7 et 13 septembre ainsi que les 12, 19 et 26 octobre à 13 h 30** à la salle de la Fadoq. Informations et inscriptions : **450 454-0400 / 438 379-0400**



SERVICES GRATUITS

Vous êtes nouvellement résident(e) de la MRC des Jardins de Napierville. Le CJE de Saint-Rémi offre différents services gratuits pour les jeunes de 16 à 35 ans comme de l'aide en recherche d'emploi. Contactez-nous du lundi au vendredi ! Nos conseillers sont disponibles pour vous aider dans vos démarches. Informations : **450 454-5814** ou info-stremi@cjehuntingdon.org.



INSCRIPTIONS SAISON 2023-2024

C'est le temps de s'inscrire ! Les cours offerts sont :

- Initiation au patinage (à partir de 4 ans);
- Cours plus avancés en patinage artistique;
- Cours pour adultes.

Inscriptions et informations : cpajardinduqc.wixsite.com, facebook.com/cpajardinsduqc, cpajardinsduqc@gmail.com, **514 792-1268**.



ATELIER SUR LA RÉÉDUCATION PÉRINÉALE

Venez vous joindre à l'équipe de Lait Source pour un atelier sur la rééducation périnéale avec la physiothérapeute Marie-Pier Demers au CLSC de Saint-Rémi, à la salle Guy-Thony B, de **9 h 30 à 12 h le mercredi 19 septembre** prochain. Inscription gratuite directement sur la page Facebook de l'organisme facebook.com/laitsource.

Pour plus d'informations : www.ville.saint-remi.qc.ca

L'Écho DE SAINT-RÉMI



DÉJEUNER COLLECTIF

Informations et inscription : **450 454-1199**
Le mercredi 30 août de 9 h à 11 h 30, venez commencer la journée du bon pied avec un bon déjeuner gratuit et une discussion entre femmes au déjeuner collectif animé par Agnès Reynaud. Inscription requise.

COURTEPOINTE SAINT-RÉMI

Nous vous invitons à nos rassemblements tous **les mercredis de 9 h 30 à 14 h 30** à partir du **13 septembre**, à la salle Jonquille et Orchidée située au centre communautaire (25, rue St-Sauveur, Saint-Rémi). Informations : Denise Martin au **450 454-2304**.

PROCHAINES ACTIVITÉS

fadoq La carte de membre du Club Fadoq Saint-Rémi est obligatoire pour participer aux activités.

- Vie active : les exercices reprendront **le mardi 19 septembre de 9 h 30 à 10 h 45**, à la salle de la Fadoq au centre communautaire. Pour inscription: Diane C. Bourdeu **514 710-7728**, Louise Dubois **450 454-5536** ou Nicole Monière **450 454-9990**.
- Le souper spaghetti aura lieu le **mercredi 20 septembre** à la salle de la Fadoq au centre communautaire. Coût : 10 \$. Danse avec Suzanne Drolet. Le **mercredi 13 septembre** est la date limite pour acheter vos billets auprès de Gérald Trudeau **450 454-4708**, Suzanne Drolet **514 351-8586**, Jocelyne Doyon **450 992-0782** ou Yvette Serres **450 454-2346**.



Prochaine séance du conseil municipal
18 / 09 / 2023 à 20 h

Prochaine séance de la cour municipale
31 / 08 / 2023 à 13 h et 18 h

Mairie
450 454-3993
105, rue de la Mairie,
Saint-Rémi QC J0L 2L0

Heures d'ouverture
du lundi au jeudi de
8 h à 12 h et de
13 h à 16 h 30
Vendredi de 8 h à 13 h

Bibliothèque
450 454-3993, poste 2419

Heures d'ouverture
Mardi et mercredi
de 14 h à 20 h
Jeudi et vendredi de
9 h à 12 h et de 14 h à 20 h
Samedi de 10 h à 16 h

Écocentre
284, rue de l'Église

Heures d'ouverture
Mercredi de 10 h à 18 h
Vendredi de 8 h à 16 h
Samedi de 9 h à 16 h

Loisirs / centre communautaire
450 454-3993, poste 5345

En cas d'urgence
En dehors des heures
d'ouverture, composez le
310-4141 ou le 9-1-1

L'Écho

DE SAINT-RÉMI

Le 25 août 2023
VOL. 27 N° 18

LA VILLE VOUS INFORME...

NOUVELLES EN BREF DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la séance ordinaire du **21 août**, le Conseil a, entre autres :

- déposé un projet de règlement visant à mettre sur pause, dans l'ensemble du périmètre urbain, l'émission de nouveaux permis de construction ou de certificats d'autorisation dont l'effet augmenterait la consommation d'eau provenant du réseau d'aqueduc (détails à la page suivante);
- délégué la compétence en matière de participation à la production d'électricité provenant d'une source d'énergie éolienne à la MRC des Jardins-de-Napierville;
- approuvé la demande d'aide financière de 10 000 \$ à être présentée à la MRC des Jardins-de-Napierville dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité – Volet 2 : Soutien au développement rural (projets municipaux régionaux) pour l'achat d'équipements permettant de lutter contre les chaleurs extrêmes;
- accepté que *Tournois les beaux washers* soit un organisme reconnu par la Ville de Saint-Rémi.



Agissons ensemble !

PROGRAMMATION LOISIRS – C'est bientôt le temps de s'inscrire !

La période d'inscription pour la session d'automne débutera le **lundi 28 août à 8 h**. Plusieurs cours seront offerts cet automne. Consultez le site Web de la Ville saint-remi.ca/loisirs-et-culture/activites/ pour connaître les horaires suivants :

- 14 cours pour adultes (à la carte ou avec le forfait pour avoir accès à tous les cours).
 - Vous n'êtes pas certain(e) d'aimer ces cours, venez les essayer gratuitement les **5, 6 et 7 septembre !**
- Cours pour enfants : soccer intérieur et hockey cosom.
- Activités physiques aux gymnases pour adultes : badminton, pickleball et volleyball.
- Club de jeux de société et jeux de cartes.





DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UN CONTRÔLE PROVISOIRE DES INTERVENTIONS LIÉES À L'EAU

Le 21 août, lors de la séance ordinaire du conseil municipal, les élus ont déposé un projet de règlement visant à mettre sur pause, dans l'ensemble du périmètre urbain, l'émission de nouveaux permis de construction ou de certificats d'autorisation dont l'effet augmenterait la consommation d'eau provenant du réseau d'aqueduc. La décision a été prise à la suite de la réception de l'avis préliminaire de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ), en juin 2023, refusant la construction de nouveaux puits en zone agricole.



Rappel des faits

En 2015, la Ville a mis en place une stratégie de solution globale du réseau d'aqueduc. Depuis ce temps, plusieurs actions ont été entreprises telles que la construction d'un nouveau réservoir et des essais de pompage qui ont été effectués afin de trouver de nouveaux puits d'alimentation. Sachant que ce projet progressait bien, la Ville a pris la décision de poursuivre le développement résidentiel sur le territoire en respectant sa capacité d'approvisionnement en eau et aussi afin de se conformer à l'obligation de densification.

Cependant, la planification prévoyait le début des travaux d'aménagement des nouveaux puits à l'automne 2023 et leurs mises en fonction en 2024. Les dernières informations, dont l'avis préliminaire de la CPTAQ, viennent ralentir la réalisation de la solution globale.

Analyse de la situation actuelle

À la lumière des dernières informations, la Ville a procédé à une analyse de la consommation quotidienne en eau potable. Les données démontrent que le réseau, dans sa forme actuelle, est en mesure de desservir les constructions existantes ainsi que celles qui ont été approuvées officiellement par résolution du conseil municipal. De plus, la municipalité se garde une marge de manœuvre.

Les prochaines étapes

Afin d'assurer une bonne gestion des infrastructures publiques, en conformité avec la Loi sur les compétences municipales, la Ville prévoit adopter le règlement établissant un contrôle provisoire des interventions liées à l'eau lors de la séance du 18 septembre 2023.

Parallèlement à cette action, elle poursuit ses démarches auprès de la CPTAQ. L'objectif est d'obtenir l'autorisation pour l'exploitation de nouveaux puits en zone agricole, car les douze forages qui ont été réalisés lors de la recherche de nouvelles sources d'eau potable, ont révélé que les emplacements au potentiel suffisant sont tous situés en zone rurale.

Également, la Ville continue la réalisation de ses plans et devis pour sa demande de certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour la mise en fonction des nouveaux puits.

« Le dossier de l'eau potable est une priorité du conseil municipal. Nous ajustons notre planification afin de respecter notre capacité à desservir la population. Pour ce faire, nous devons mettre sur pause la construction en milieu urbain. Cette

mesure nous permet d'agir immédiatement par principe de précaution dans l'attente de la mise en fonction des nouveaux puits. » a tenu à préciser la mairesse de Saint-Rémi, Sylvie Gagnon-Breton.

Exceptions

Notons finalement que certaines exceptions sont prévues au projet de règlement afin de permettre, entre autres, la construction d'un bâtiment détruit ou endommagé par un sinistre, la construction de la nouvelle école secondaire et les nouvelles constructions qui ont déjà été approuvées officiellement par résolution du conseil municipal.

RÉSUMÉ DES AVIS PUBLICS

Voici les avis publics qui ont été publiés sur notre site Internet au cours des derniers jours.

Détails : saint-remi.ca/ville/administration/avis-publics/

	Adresse / objet	Démarche en cours
Projet de règlement n° V722-2023-00	Ce règlement établissant un contrôle provisoire des interventions liées à l'eau vise à mettre sur pause, dans l'ensemble du périmètre urbain, l'émission de nouveaux permis de construction ou de certificats d'autorisation dont l'effet augmenterait la consommation d'eau provenant du réseau d'aqueduc. (Détails à la page 2 du présent document)	ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION Ce projet sera présenté lors de la séance ordinaire du lundi 18 septembre à 20 h et les personnes intéressées pourront alors s'exprimer.
Règlement n° V700-2023-06	Ce règlement amendant le règlement n° V700-2020-00 décrétant l'imposition des taux de tarification des services municipaux et ses amendements a pour objet, entre autres, de modifier les grilles de tarification de différents Services se retrouvant dans ledit règlement.	Ce règlement est entré en vigueur le 23 août 2023 .

HORAIRE POUR LA FÊTE DU TRAVAIL Lundi 4 septembre

- L'ensemble des services municipaux seront fermés.
- Les cours de la programmation loisirs pour adultes n'auront pas lieu, mais vous pouvez essayer les autres cours gratuitement les 5, 6 et 7 septembre.
- Les écocentres et le bureau administratif de Compo-Haut-Richelieu Inc. seront fermés.
- La collecte des matières recyclables prévue au calendrier se dérouleront normalement. Rappel : Les bacs doivent être mis en bordure de rue avant 7 h le matin de la collecte.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

L'appel d'offres public suivant se retrouve de façon détaillée sur le site Internet de la Ville à : saint-remi.ca/ville/administration/appels-doffres/.

No. AO-05-2023 – Achat d'un balai de rue : Nous désirons retenir les Services d'un Prestataire de Services pour l'achat d'un balai de rue.

En vertu de notre règlement sur la gestion contractuelle, nous devons faire une publication sur le site du Système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO), car le coût estimé dépasse le seuil de 121 200 \$.

RENTÉE SCOLAIRE – RÉDUIRE, C'EST AGIR!

À l'approche de la rentrée scolaire, parlons « p'tit jus »!

Réduction

En optant pour une bouteille réutilisable remplie de jus provenant d'un contenant grand format, on s'évite de gérer une multitude de petites boîtes de jus en carton et de pailles, tant à la maison qu'à l'école.



Récupération

Si votre choix se porte sur les petites boîtes de jus (à gauche sur notre image), sachez qu'elles sont recyclables une fois vides, tout comme le grand contenant (à droite). Toutefois, la paille, elle, doit être jetée à la poubelle.

Petit truc : maximiser l'espace de votre bac en aplatissant les contenants.

VENTES DE GARAGE

Les 8, 9 et 10 septembre, les citoyens pourront organiser la vente d'objets sur leur propriété. Chaque résident peut y participer, sans permis ou inscription.

